

**République Française**  
*Liberté - Egalité - Fraternité*  
**Département de l'Aveyron**  
**Commune d'Olemps**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Membres du Conseil Municipal	
En exercice :	23
Présents :	17
Représentés :	2
Absents :	4
Ayant pris part au vote :	19

**Séance publique du 29 janvier 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 29 janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 23 janvier, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de Mme Sylvie LOPEZ.

Mmes Ghislaine CRAYSSAC, Régine DE RODAT, Françoise GALEOTE, Danièle KAYA-VAUR, Sylvie LOPEZ, Valérie MARJAC, Magali POQUET, Francine TESSIER, Huguette THERON-CANUT.  
Mrs Sébastien FABRE, Jean GARGUILLO, Marc HENRY-VIEL, Pierre MALGOUYRES, Michel PELLETIER, Dominique ROMULUS, Edmond ROUTABOUL, Maurice TEULIER.

**Absents-excusés :**

M. Pascal PRINGAULT représenté par M. Pierre MALGOUYRES  
M. Stéphane SANSAC représenté par Mme Francine TESSIER

**Absents :**

Mme Sandrine AUBRY  
Mme Karine MINIC  
Mme Kedna THOMAS  
M Yohan ENCAUSSE

**Secrétaire de séance :** M. Pierre MALGOUYRES

\*\*\*\*\*

**Délibération n°  
DL20260105**

**PLAN DE DESHERBAGE DES COLLECTIONS DE LA  
MEDIATHEQUE POUR 2026**

Chaque année il convient d'adopter le plan annuel de désherbage des collections de la médiathèque municipale.

Procédure réglementaire stricte, le désherbage consiste en le retrait des collections des ouvrages ayant atteint la limite d'âge en termes d'état physique (saletés, reliures abîmées), d'obsolescence des informations, ou qui sont peu empruntés. Il est par conséquent proposé leur retrait de la collection publique suivi de leur destruction.

Une liste exhaustive est établie par le personnel de la médiathèque.

Pour l'année 2026 cette procédure concerne 150 ouvrages. La liste des documents concernés est annexée à la présente délibération.

Oui l'exposé de Madame Francine TESSIER, rapporteur, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE :**

- **De valider** le plan de désherbage des collections de la médiathèque municipale pour 2026 ;
- **D'adopter** à l'unanimité.

Fait à Olemps, les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Maire,  
**Sylvie LOPEZ**



Le secrétaire de séance,  
**Pierre MALGOUYRES**



Délibération certifiée exécutoire par :

- Sa transmission en Préfecture le: 30 JAN 2026
- Sa publication:
  - o Affichée le: 30 JAN 2026
  - o Retirée le: